



## La réponse décalée de la compagnie aéroport côte d'azur à l'augmentation des plaintes des riverains

### LA LETTRE PAR LAQUELLE M THILLAUD NOUS MENACE ET LA REPONSE DE L'ADNA

Plus de 3000 plaintes de juin à septembre de cette année, plus de 200 plaintes en octobre et aussi en novembre.

Le système de recueil de plainte mis en ligne par l'ADNA a permis de mieux cristalliser le mécontentement des riverains face aux nuisances persistante de l'aéroport de Cannes.

Malgré les promesses, des indicateurs de tableau de bord ne représentant pas la réalité des effets sur le terrain, des exercices de communication d'ACM et la lénifiante revue Latitude, les nuisances persistent et ont même tendance à augmenter.

Lors de la Commission Consultative de l'Environnement de juin, le sous-préfet d'alors (M CASTANET) avait bien fait remarquer le décalage entre les indicateurs d'ACM et la réalité du ressenti par les riverains, mais RIEN N'Y FAIT.

En réponse à la démonstration du malaise d'une large population, l'aéroport répond par une lettre au ton comminatoire qui révèle pour le moins une mauvaise connaissance du dossier voire d'une tentative d'intimidation.

L'ADNA réfute bien sûr les allégations de ce courrier

NON l'ADNA n'a jamais incité ses membres à agresser d'aucune façon que ce soit le personnel de l'aéroport

NON l'ADNA ne remet pas en cause la légitimité de l'aéroport

**L'ADNA demande simplement :**

- **que les citoyens qui sont riverains de cet aérodrome et leurs élus puissent être entendus,**
- **que les solutions possibles qui ont plusieurs fois été exposée pour réduire REELLEMENT les nuisances et demandées par le sous-préfet lui-même soient mises en œuvre**
- **que les plaintes des riverains fassent l'objet d'un réel traitement suivi d'effets si nécessaire**



**Eh oui, avec un système automatisé la réalité apparait et elle est gênante. Les plaintes se répartissent principalement entre La Roquette, Mouans-Sartoux et Mougins mais aussi Pégomas, Le Cannet et Cannes.**

- **L'ADNA, n'est plus un petit groupe de râleurs de La Roquette l'ADNA représente une large population de riverains.**
- **L'ADNA reçoit l'appui des municipalités et des communautés d'agglomération qui prennent conscience du malaise de leurs habitants.**
- **Le sous-préfet, lui-même, qu'on ne peut accuser de partialité a admis que la situation n'était pas aboutie et que le ressenti des riverains n'était aussi favorable que le laissent croire les indicateurs d'ACM.**